



Tribune libre

Métro, 7 octobre 2021

Les excuses de la conférence des évêques catholiques du Canada aux autochtones : À tort ou à raison?

Il est très louable de demander pardon aux autochtones au nom de certains membres de l'Église catholique qui ont commis des erreurs. Il est aussi très louable de vouloir offrir toute l'aide nécessaire aux autochtones et de vouloir cheminer ensemble vers une voie de guérison et de réconciliation.

Cependant, c'est une grande erreur de demander pardon au nom de l'Église catholique et de laisser croire ainsi que c'est elle en soi, en tant qu'institution, qui est fautive comme si cette dernière produisait par sa mission et ses valeurs des pédophiles, des abuseurs physiques et psychologiques, alors qu'il s'agissait seulement de certains membres de l'Église et non de tous, comme c'est le cas de d'autres personnes dans la société qui font partie de groupes ou d'associations.

À cet effet, il y a lieu de se demander quand un joueur de hockey ou un professeur commet des abus physiques, psychologiques, sexuels ou la pédophilie, allons-nous accuser la ligue nationale de Hockey ou le Ministère de l'Éducation et exiger leur pardon? et va-t-on se priver d'assister aux parties de hockey ou de retirer nos enfants des écoles? Il nous faut donc nous questionner pourquoi lorsqu'il s'agit de certains membres de l'Église catholique, le rejet de cette dernière est total et on exige son pardon?

Pourquoi taire le fait que certaines communautés religieuses dont les Pères Oblats se sont objectés avec véhémence au système des pensionnats, mais il n'ont pas

réussi à empêcher cette politique d'extermination à cause des pressions politiques et des coupures de subsides destinés à leurs écoles.

Les documents historiques et les archives existants sont révélateurs et très différents de toutes les contorsions de la vérité qui circulent actuellement.

Pour n'en nommer que quelques-unes, il s'agit du rapport de l'Inspecteur médical du Ministère canadien de l'Intérieur et des Affaires indiennes, le Dr Peter H. Bryce, qui a bien décrit les faits dans un livre en 1922 intitulé *The Story of a National Crime*. Il avait la responsabilité des dossiers de santé des Amérindiens du Canada. Le rapport du Dr Scott Hamilton décrit aussi en profondeur la question des enfants décédés dans les pensionnats et enterrés sur les terrains des écoles. On y apprend la cause du décès, les circonstances historiques et la politique d'inhumation du Ministère des Affaires indiennes qui demandait aux communautés religieuses de les enterrer près des pensionnats et qui refusait de payer pour le transport des corps, car ça coûtait trop cher.

Quant aux agissements reprochés de maltraitance dans les pensionnats, bien que déplorables et indéniables à quelque degré que ce soit, ils ne sont pas aussi généralisés qu'on ne laisse entendre et n'ont pas été occasionnés spécifiquement par des religieux, mais par des laïques qui travaillaient à petits salaires. Il existe des témoignages fort positifs qui sont passés sous silence, dont ceux du dramaturge de renommée mondiale, Thomson Highway, et du chef de bande Inuvik Cece Hodgson-McCauley. (À consulter : www.veritepensionnats.ca)

L'Église catholique semble vouloir prendre sur son dos tous les blâmes. Cependant, le Gouvernement et, par ricochet, le premier Ministre, Monsieur Justin Trudeau devra avouer à un moment ou autre l'horreur des politiques cruelles et cyniques des gouvernements du Canada de l'époque qui visaient purement et simplement l'éradication des populations en question dans le but, entre autres, d'avoir le chemin libre de toute entrave pour établir le fameux chemin de fer transcontinental.

Quant aux évêques du Canada, chapeau! pour tous les gestes que vous posez qui incarnent les vrais valeurs de L'ÉGLISE CATHOLIQUE, mais de grâce, n'étouffez pas le bien de tout ce que les prêtres, missionnaires et communautés religieuses ont fait de bon pour faire du Canada ce qu'il est devenu aujourd'hui et ne laissez pas se perpétrer les fausses informations qui circulent sur les fosses communes et les pensionnats.

« La recherche de la vérité est la plus noble des occupations et sa publication est un devoir. » (Mme de Staël). En espérant de tout cœur que la vérité, la justice et la paix règnent dans cette affaire.

Monique Khouzam-Gendron

Gestionnaire et bibliothécaire professionnelle

Montréal, 7 octobre 2021